

Aménagement de la 2^e section de la rue du Général Leclerc

Début des travaux : lundi 15 janvier 2024



Projet d'aménagement de la rue du Général Leclerc, allant de la rue de la Victoire à la rue du Général Gouraud

**Chers habitants d'Obernai,
Chers riverains de la rue du Général Leclerc,**

Dans le cadre de notre Plan Vélo, qui prévoit la création d'itinéraires cyclables et qui est mis en place par la Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile, **je vous informe que les travaux de réaménagement de la seconde section de la rue du Général Leclerc débuteront à partir du 15 janvier 2024 et dureront jusqu'en juin 2024.**

C'est la dernière étape dans le réaménagement de la rue du Général Leclerc, projet engagé en 2023 et qui concerne au total près de 1,5 km de voirie.

Nous avons fait le choix d'échelonner ce chantier de la rue du Général Leclerc sur deux années, durant les périodes impactant le moins les flux de circulation et l'attractivité de la Ville. Comme pour la première section, les travaux du tronçon "rue du Foyer/rue du Général Gouraud" se dérouleront en début d'année.

Nous avons demandé aux entreprises de déployer des moyens humains importants et complémentaires pour contenir les délais tout en préservant un sens de circulation. **C'est évidemment un défi collectif en matière d'organisation et de sécurité.**

Vous trouverez dans ce flyer les plans du projet d'aménagement, ainsi que les informations pratiques qui vous permettront d'appréhender les différentes étapes du chantier.

Lorsque ces travaux seront réalisés, ce tronçon de la rue du Général Leclerc sera bien plus sécurisé et arboré. Nous vous remercions très chaleureusement pour votre compréhension.

Bernard FISCHER
Maire de la Ville d'Obernai
Conseiller Régional

Cordialement,



Aménagement de la 2^e section

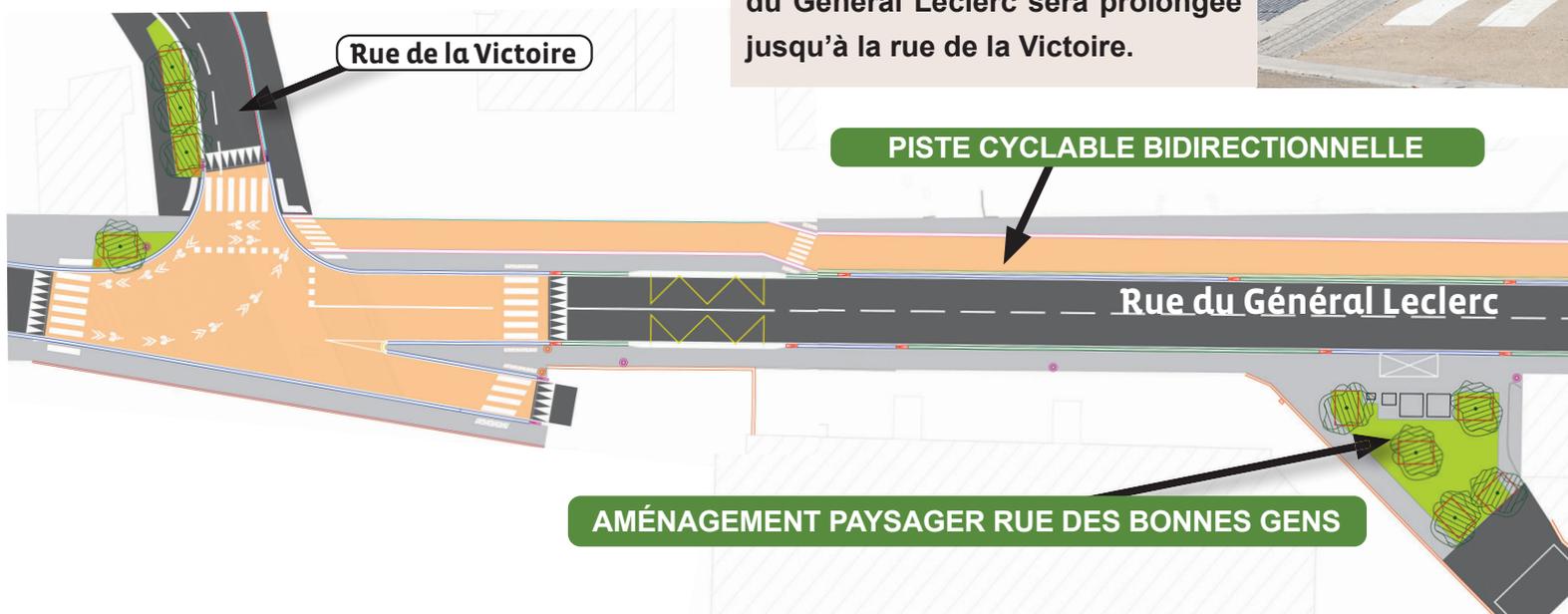


Zone apaisée avec partage de la chaussée de la rue de la Victoire à la rue du Général Gouraud.

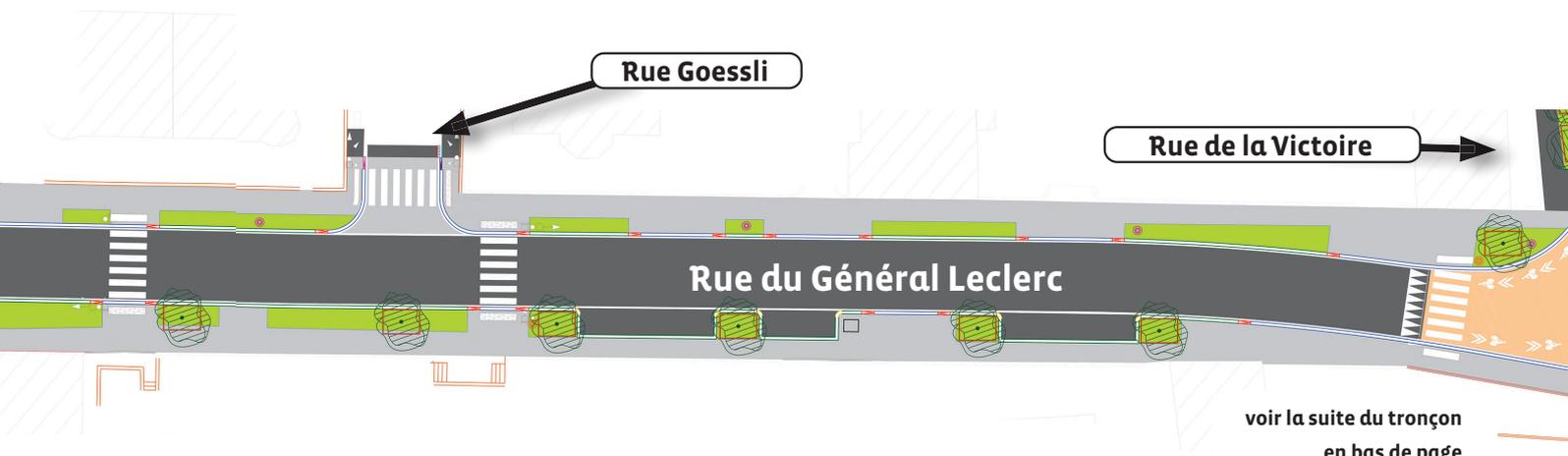
Végétalisation et plantation d'arbres



La piste cyclable bidirectionnelle déjà réalisée sur la 1^{ère} partie de la rue du Général Leclerc sera prolongée jusqu'à la rue de la Victoire.



de la rue du Général Leclerc



Réalisation d'une piste bidirectionnelle de 140 mètres linéaires de la rue du Foyer à la rue de la Victoire.



Création d'une zone apaisée avec partage de la chaussée allant de la rue de la Victoire à la rue du Général Gouraud.



Installation de 12 arceaux à vélo.



15 places de stationnement.



Aménagement des trottoirs de 1,80 m à 3,20 m de large.



Plantation de 20 nouveaux arbres et de vivaces.



Aménagement d'un espace vert de plus de 100 m².



Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.



Installation de 3 bornes de biodéchets

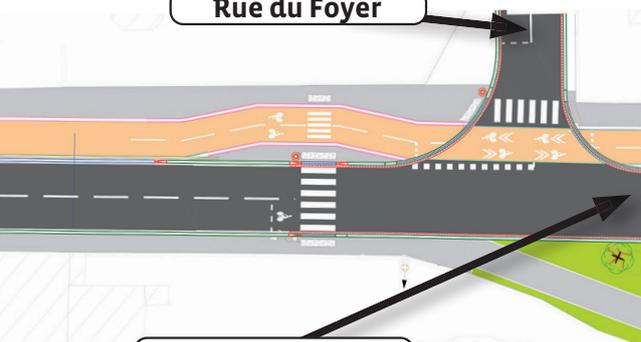


Renouvellement des éclairages publics pour des modèles en LED basse consommation.



Montant des travaux : 1 035 000 € H.T.

Rue du Foyer



vers Bischoffsheim

ZONE

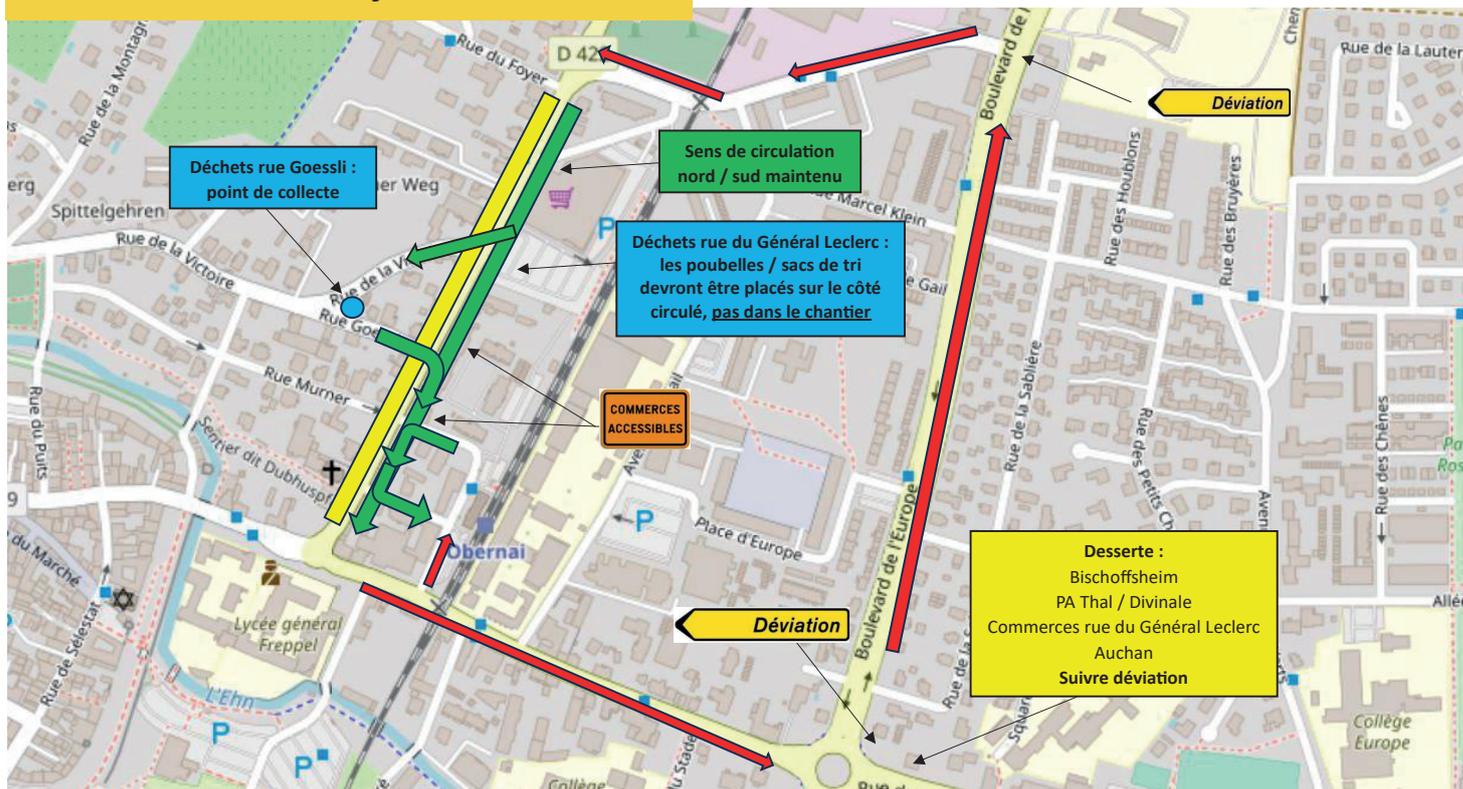
30

Sécurité
pour tous
les usagers

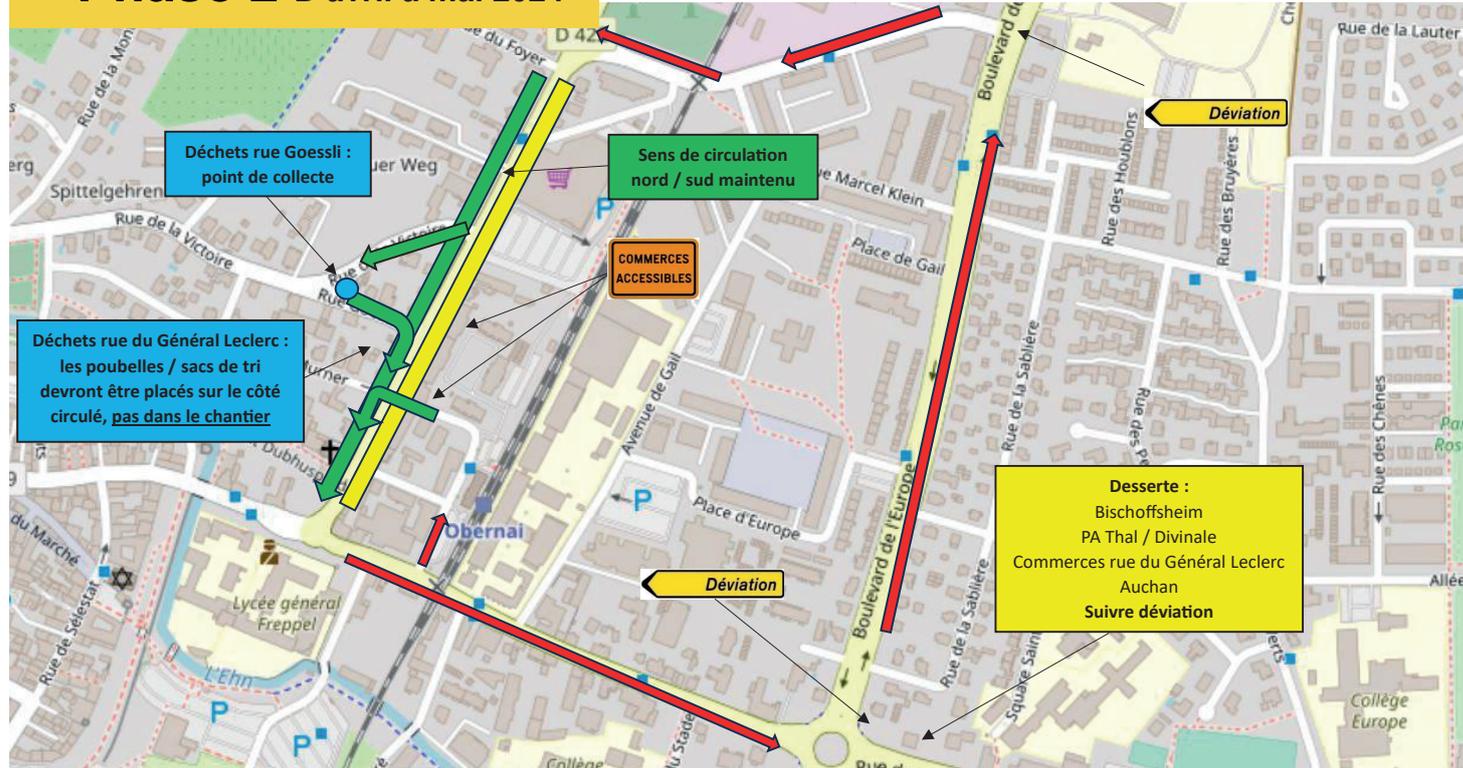
RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU PROJET
SUR WWW.OBERNAI.FR/PLANVELO

Plan de signalisation et sens de circulation

Phase 1 Du 15 janvier à avril 2024



Phase 2 D'avril à mai 2024



Les enrobés seront réalisés courant juin 2024, en soirée, afin de limiter l'impact sur la circulation.

Les poubelles devront être positionnées du côté de la chaussée ouverte à la circulation.

LES COMMERCES, RESTAURANTS, PROFESSIONNELS DE SANTÉ, SERVICES PUBLICS (GARE, PASS'O)... RESTERONT ACCESSIBLES AU PUBLIC PENDANT LES TRAVAUX

CONTACT

Mairie d'Obernai
Direction de l'Aménagement et des Équipements
Tél. 03 88 49 98 46 - E-mail : dae@obernai.fr

Retrouvez toute l'actualité des travaux sur
www.obernai.fr/planvelo